

Biotechnologies / La petite société du biopôle de Gosselies a récolté 766.000 euros pour financer sa croissance

DNAVision parie sur la médecine personnalisée

Prendre un nouveau médicament sans avoir la certitude qu'il fonctionne : c'est ce que nous sommes tous pour l'instant condamnés à faire. Chaque être humain est unique et a sa propre façon de réagir aux molécules. Pour certains, cela fonctionne. Pour d'autres, pas du tout. Il leur faut alors supporter pour rien le coût du médicament et d'éventuels effets secondaires indésirables, tout en perdant parfois un temps précieux...

DNAVision, une petite société biotech située dans le biopôle de Gosselies (Charleroi), parie sur le déclin de cette médecine « généraliste » et sur l'émergence d'une médecine personnalisée où les médicaments ne seraient plus prescrits qu'en fonction des caractéristiques génétiques du patient. C'est ce qu'on appelle la pharmacogénomique. Il existe déjà quelques médicaments fonctionnant selon ce principe (Campotogar de Pfizer, l'Herceptin de Genentech/Roche), mais ils sont très rares.

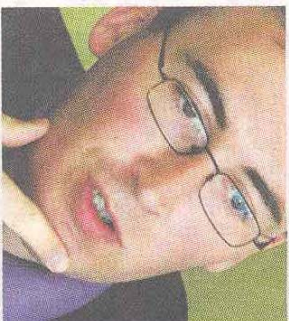
« Les compagnies d'assurance maladie américaines sont prêtes à payer pour ces tests »

« Pour l'heure, nos clients sont de grands groupes pharmaceutiques, explique Jean-Pol Dettiffe, le jeune patron de cette société de 12 personnes. Ils nous demandent de faire les analyses génétiques de patients qui participent à leurs essais cliniques. Une fois en possession de nos résultats, ils peuvent mettre en rapport ce profil génétique avec la réaction des patients face au médicament. Et

en tirer les conclusions qui s'imposent. »

Pour en faire quoi ? Jean-Pol Dettiffe reconnaît que pour l'heure, ces recherches ont peu d'application concrète.

« Dans les notices de médicaments aux Etats-Unis, certaines firmes commencent à signaler la nécessité de faire un test génétique. Mais c'est loin d'être généralisé. Les autorités sanitaires américaines (FDA) et européenne (EMA) le recommandent, mais ne l'imposent pas. »



JEAN-POL DETTIFFE, 33 ans, pharmacien de formation, voulait fonder sa propre société. PHOTOS ALAIN DENZ

Jean-Pol Dettiffe attend avec impatience l'heure où cette mention sera obligatoire et où le remboursement d'un médicament par la Secu sera conditionné au passage de ce test génétique. Car elle lui ouvrira tout grand les portes d'un marché gigantesque : celui des médicaments. « Quand vous serrez malades, le médecin prélèvera un peu d'ADN dans votre bouche grâce à un coton-tige et l'enverra dans un laboratoire comme le nôtre

pour analyse, prédit-il. Nous pourrions informer le médecin de certaines mutations dans l'ADN, information qu'il pourra utiliser pour prescrire le bon médicament au bon dosage. Cette information génétique pourra être utile pour dire ou vingt médicaments différents et pour la carte SIS du patient pour ne pas le forcer à répéter les examens. » Cette époque n'est peut-être plus si lointaine. Déjà DNA-

Vision reçoit des échantillons venant d'hôpitaux américains. « Les compagnies d'assurance-maladie américaines sont prêtes à payer pour ces tests car cela leur permet de faire des économies. » DNAVision entend bien accélérer le cours des choses. L'entreprise a sélectionné cinq médicaments qui contiennent particulièrement cher à la Secu (antidépresseur, neuroleptique, antiulcéreux...). Elle veut démontrer au ministre de la Santé Rudy Demotte qu'elle peut prédire l'absence de réponse des patients. Et compte pour ce faire solliciter le financement partiel du projet auprès du ministre.

DNAVision veut démontrer au ministre de la Santé qu'elle peut prédire l'absence de réponse du patient à un médicament

DNAVision est l'une des dernières pousses de « Biovallée », l'incubateur d'entreprises biotech et de centres de recherche de l'ULB, situé à Gosselies. Elle a grandi en son sein avant de prendre son indépendance cette année.

Pour financer son développement, elle vient de lever 766.000 euros. Rejoignant l'ULB et l'Institut de pathologie génétique, deux nouveaux actionnaires sont rentrés dans le capital de la société à cette occasion : la SRIW et Sanbrinvest. Les départs sont prometteurs : fin mai, l'entreprise avait déjà fait 450.000 euros de chiffre d'affaires, soit l'objectif qu'elle s'était fixé pour la fin de l'année. ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER



POUR ANALYSER le génome humain, DNAVision travaille avec cet appareil qui fonctionne sur la base de puces ADN.